


énergie vaud

Préparation du canton au risque de pénurie d'électricité

Réduction de l'impact

Norbert Tissot, DGE-DIREN

Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité
Direction l'énergie (DGE-DIREN)
Etat-major cantonal de conduite (EMCC)





1

Risque de panne et pénurie d'électricité

Introduction


1 2 3 4 5



2

<p>1 Définitions</p> <p>Pénurie d'électricité</p> <p>La pénurie d'électricité se définit comme un manque de moyens de production ou de capacité de transport pour satisfaire à la demande.</p> <p>La pénurie peut dans une certaine mesure être anticipée</p> <p>La gestion de l'électricité est du ressort de la Confédération</p>	<p>Panne d'électricité</p> <p>La panne d'approvisionnement électrique («panne d'électricité») se définit comme l'interruption brutale de l'alimentation en énergie électrique.</p> <p>La panne d'électricité est imprévisible et soudaine</p> <p>On parle de «blackout» lorsque le réseau électrique à large échelle n'alimente plus les consommateurs.</p>
---	---

3

<p>Facteurs pouvant conduire à une situation de pénurie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau national <ul style="list-style-type: none"> • Besoins croissants d'électricité • Arrêt futur des centrales nucléaires • Rythme de développement des ER et des réseaux • Réseau de transport très sollicité • Contexte géopolitique <ul style="list-style-type: none"> • Besoins croissant d'électricité • Sortie du fossile et du nucléaire • Rythme de développement des ER et des réseaux • Capacité à exporter une production excédentaire • Priorité nationale si la capacité de production se réduit • Absence d'accord cadre avec l'UE 	
---	---

4

Quelle quantité d'électricité nous manque-t-il ?

Consommation d'électricité en hiver (nov-mars) : ~ 30 TWh

Besoin d'importation en hiver : 3-10 TWh

1. Réserve hydraulique 0.5 TWh
2. Centrales à gaz prévues (300 MW) : 1-0.5 TWh
3. Mesure d'économie OSTRAL (5%) : 1.5 TWh

Gain : 2.5 – 3 TWh

Déficit : 0 – 0.5 TWh (importation 3 TWh)
7 – 7.5 TWh (importation 10 TWh)



5

Séance de coordination Canton-
Gestionnaires de réseaux

Réponse cantonale

1 2 3 4 5



6

Rôle du Canton

- La Confédération gère l'approvisionnement en électricité via le mécanisme OSTRAL (réduction de consommation, gestion réglementée du commerce et de la production)
- Le Canton doit gérer les conséquences des mesures OSTRAL et essentiellement le contingentement et le délestage.



7

Axes stratégiques de l'Etat

1. Développer la résilience des infrastructures et garantir les services essentiels.
2. Accompagner les changements de comportement de la population, des entreprises et au sein de l'administration cantonale.
3. Etudier les plans de soutien à l'économie.
4. Améliorer la souveraineté énergétique du Canton de Vaud.



8

Objectifs prioritaires de l'Etat

1. Conduire la crise.
2. Sauvegarder la vie et l'intégrité physique des personnes.
3. Maintenir la sécurité et les prestations de Santé.
4. Maintenir la production, l'approvisionnement des biens et services essentiels et la vie des animaux de rente
5. Préserver les emplois et éviter les faillites.
6. Préserver l'environnement et le patrimoine.



9

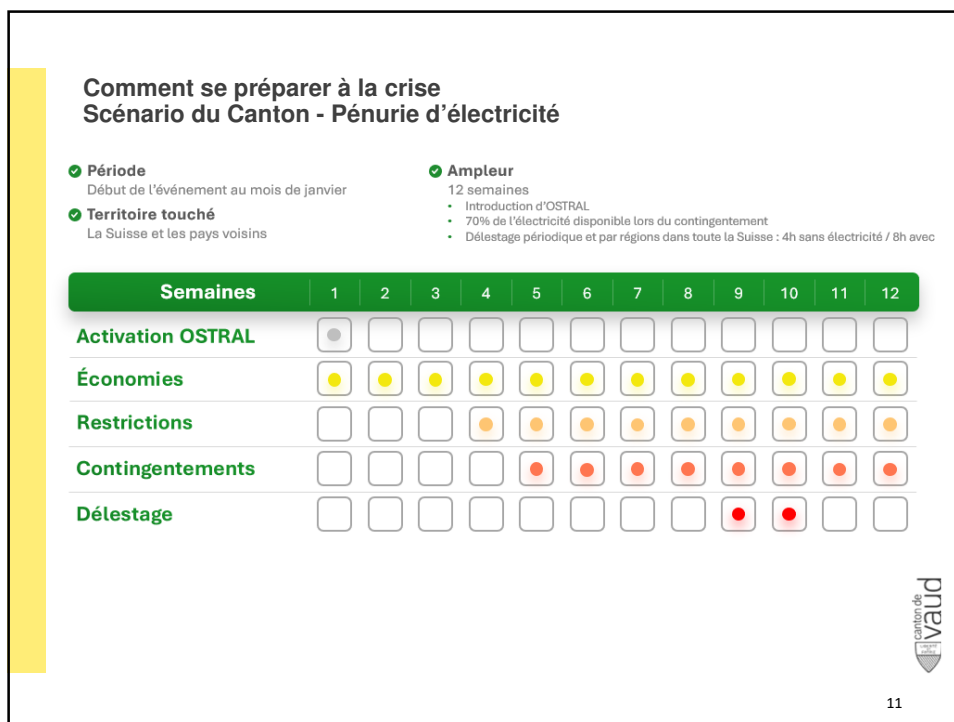
Domaines et secteurs prioritaires

- **Conduite & engagement** : Conseil d'Etat & Chancellerie | EMCC | Centrales d'urgence | Protection civile | Véhicules de secours | Polycom | Services critiques ACV | Informatique de l'Etat | Communes.
- **Santé** : Préhospitalier | Hospitalier | Santé communautaire | Approvisionnement biens et services médicaux
- **Sécurité publique** : Demande d'aide de personnes | Système pénitentiaire | Police | Sapeurs-pompiers | Protection civile
- **Information à la population** : RTS
- **Mobilité** : Véhicules des infrastructures critiques et du personnel des infrastructures critiques | Rail et transport public | Navigation (CGN)
- **Approvisionnement** : Eau potable | Vivre et biens de première nécessité | Carburant | Electricité de secours | Animaux de rente
- **Environnement** : Eaux usées




10

10



11

Axes d'action	Mesures d'urgences – court terme
Moyen – long terme Elaboration d'une stratégie cantonale et de stratégies sectorielles S'inscrivent dans d'autres stratégies fédérale et cantonale Augmenter la capacité de résilience à court terme (génératrice, etc.) Intégration de la résilience dans la construction et rénovation d'infrastructures critiques <ul style="list-style-type: none"> - Intégration de PV et stockage sur les infrastructures - Conception low-tech - Constitution de stocks internes - Efficacité et sobriété 	Location de génératrices Achat de combustible Moyens de communication alternatif (Polycom) Mise en place des PRU Sécurisation d'une partie du réseau de communication de l'Administraton cantonale Approvisionnement en carburant pour les feux bleus



12

Difficultés

Peu de bases légales contraignantes pour la préparation des infrastructures critiques. Dispositions génériques.

Certains domaines nécessitent une approche nationale

Pourquoi faire si les autres ne font rien ?

Réponse cantonale différente : risque de solution minimale

Communication de la Confédération très timide



13



Merci pour votre participation !

Direction générale de l'environnement
Direction de l'Energie

Avenue de Valmont 30b

1014 Lausanne

T. 021 316.95.50

F. 021 316.95.51

Info.energie@vd.ch

www.vd.ch/energie



14